



Avant le 16 juin 2014, vous devrez élire vos représentants à la

Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours

Trop souvent réduite par les employeurs, à une simple chambre d'enregistrement, la CATSIS est, pour SUD, le moyen d'avoir connaissance, en amont, des projets concernant l'avenir des agents au sein du SDIS 69 et de leurs conditions de travail.

En siégeant à la CATSIS, nous pouvons informer et recueillir l'avis des agents concernés, préparer les mobilisations nécessaires pour peser sur les décisions.

Les élus du personnel SUD font en sorte d'avoir un véritable pouvoir d'égal à égal lors de cette instance.

Dès réception du bulletin de vote pour cette instance, votez et faites voter pour désigner vos délégués *Sud*
c'est la seule possibilité de faire entendre votre voix.

**VOS ELUS *Sud*
AGIRONT POUR**

- Une organisation des services qui respecte l'intérêt **des personnels** et celui des usagers : effectifs, délai d'intervention...
- La place des SPP du SDIS au sein de **la future métropole**.
- Un régime indemnitaire **équitable** pour tous.
- Un plan de **formation** cohérent.
- La résorption des **statuts** précaires, tel que les équipes de renfort ou les SPP 2^e classe.
- Stopper les mutations systématiques.

**VOS ELUS *Sud*
DEFENDRONT**

- Votre **pouvoir d'achat** : grilles indiciaires, point d'indice, NBI...
- Votre choix de **régime de travail**.
- Le **droit de grève** constitutionnel.
- Le droit des ex-logés (118 dossiers au Tribunal administratif de Lyon)
- L'amélioration de la **filière** : Devenir des sergents actuellement INC2
- L'augmentation des quotas de nomination d'adjudants

Sud **une autre idée du syndicalisme**

